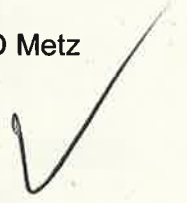


**MINISTÈRE
DES ARMÉES***Liberté
Égalité
Fraternité***État-major des Armées 31.01
État-major de zone de défense de Metz
Division appui des formations**

Metz, le 10 JAN. 2024
N° 500228 /ARM/EMA/EMZD Metz
/DIV.ADF/BSI/SSEU/NP



Le général de corps d'armée Yann GRAVÊTHE,
gouverneur militaire de Metz,
officier général de zone de défense et de sécurité Est,
commandant de zone terre Nord-est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

Monsieur le maire de la commune de Luxeuil-les-Bains.

OBJET : Modification n°2 PLU – Luxeuil-les-Bains (70)
RÉFÉRENCE : Courrier du 4 décembre 2023.

Par correspondance visée en référence, vous me consultez afin de vous faire part de mes observations dans le cadre du projet de modification n°2 du PLU de votre commune engagé conformément aux articles L153-36 à L153-48 du code de l'urbanisme.

Après examen du dossier fourni à l'appui de votre demande, il apparaît qu'aucun immeuble militaire ni aucune servitude relevant du ministère des Armées ne sont impactés.

C'est pourquoi, je vous informe que j'émet un avis favorable à ce projet de modification.

Pour le commandant de zone Terre Nord-est et par délégation,
le colonel (T) Fabrice FORQUIN,
commandant la division appui des formations

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRE :

Mairie
1 place Saint Pierre
BP 30158
70306 Luxeuil-les-Bains

COPIES :

- ESID Metz ;
- COMBdD Epinal-Luxeuil-Les-Bains ;
- USID Luxeuil-les-Bains.